

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024



AMBASSADE  
DE FRANCE  
AU TOGO

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LA *lettre*   
CONSULAIRE



OCTOBRE

2024

# LA LETTRE CONSULAIRE

01

Le mot de l'Ambassadeur

02

Retour sur les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

- Les Jeux Olympiques
- Les Jeux Paralympiques
- Terre de Jeux 2024 au Togo

12

Centre Médico-Social (CMS) et l'Association Médico-Sociale Française (AMSFT)

- Son Rôle
- Le Bureau de l'AMSFT

15

Informations santé

- Communiqué du Ministre de la santé et de l'hygiène publique concernant les précautions à prendre sur la variole du singe ou Mpox et sur le Choléra.
- Recommandations

18

Nos associations

- ADFE
- UFE
- Lomé Accueil

20

Rappel de consignes

21

La foire aux questions

- L'état civil
- Les affaires sociales
- L'administration des français
- Toutes vos questions sur vos documents

27

Accueil à la section consulaire

28

Infos pratiques

- Ma retraite à l'étranger
- La conversion du permis de conduire

# LE MOT DE L'AMBASSADEUR



Mesdames, Messieurs, chers compatriotes,

Après un été animé par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous entamons cette rentrée en vous adressant cette 3e lettre consulaire.

C'est avec une certaine émotion que nous annonçons le départ à la retraite du Docteur Corinne JOULIN, qui a œuvré au sein du CMS pendant plus de 20 ans ! Elle cède sa place au Docteur Baete KOUDEMA, qui prendra ses fonctions le 2 novembre prochain, avec la réouverture tant attendue du centre médico-social.

La section consulaire demeure votre interlocuteur privilégié et s'efforce d'améliorer continuellement la qualité de ses services. Nous travaillons actuellement sur la modernisation de notre site internet (la partie Administration des Français est à jour) afin de rendre votre expérience en ligne plus agréable et intuitive. La prochaine amélioration prévue concerne le service de l'état civil.

Par ailleurs, le service France Consulaire sera mis en place à partir du 19 novembre prochain. Ce service de réponse téléphonique a pour vocation de vous fournir des informations, de l'aide et des clarifications pour mener à bien vos démarches consulaires.

Enfin, pour mieux vous accueillir, nous espérons le déménagement de la section consulaire dans le bâtiment de "La Coopération" au premier semestre 2025.

Que ces derniers jours de la saison des pluies offrent à chacun l'opportunité de relever de nouveaux défis, de concrétiser ses projets et de renforcer nos liens.

Je tiens à vous rappeler que l'Ambassade de France demeure à votre entière disposition pour vous accompagner et vous soutenir dans toutes vos démarches.

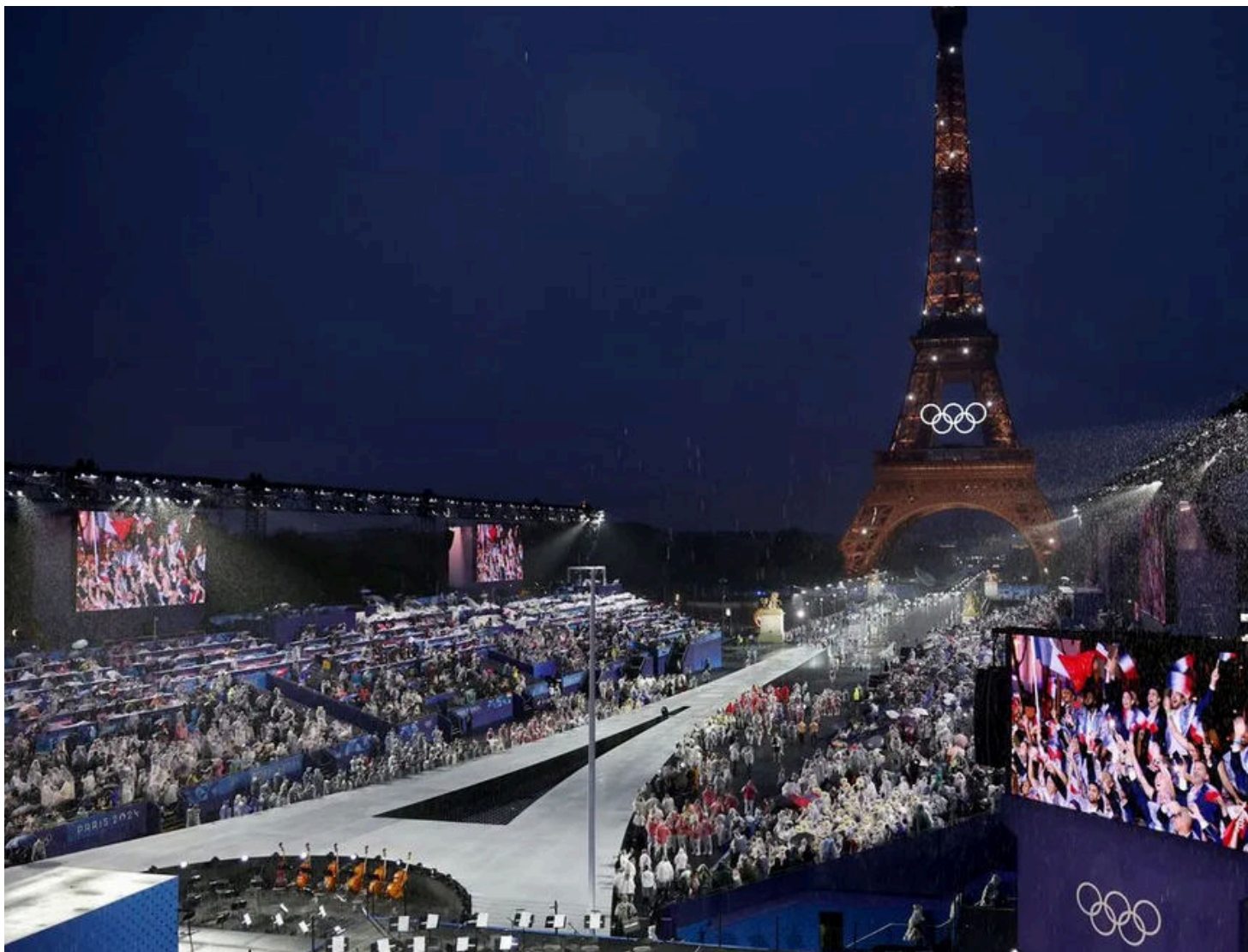
N'hésitez pas à solliciter notre aide en cas de besoin !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Augustin FAVEREAU,  
Ambassadeur de France au Togo

# RETOUR SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

---





Les Jeux Olympiques de 2024 à Paris ont été un événement historique et passionnant, mettant en lumière la beauté de la ville lumière et de ses monuments emblématiques. Les athlètes du monde entier se sont réunis pour rivaliser dans une grande variété de sports, allant de l'athlétisme à la natation en passant par le football et la gymnastique.

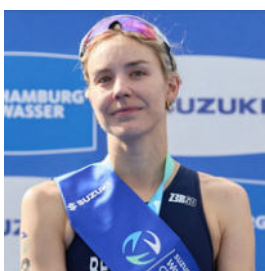
Cet événement sportif de renommée mondiale a offert aux spectateurs une occasion unique de célébrer le talent, la diversité et la camaraderie des athlètes de haut niveau. En plus des compétitions passionnantes, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont également été l'occasion de célébrer la culture française et internationale à travers des événements artistiques et culturels.

Que ce soit pour encourager ou simplement pour profiter de l'ambiance festive, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été une expérience inoubliable pour tous ceux qui ont eu la chance d'y assister. Les moments de joie, de suspense et d'émotion vécus alors que le monde entier se rassemblait pour célébrer l'esprit olympique à Paris resteront gravés dans les mémoires.

L'équipe française a connu un grand succès aux Jeux olympiques de Paris 2024, remportant un nombre record de médailles d'or, d'argent et de bronze.

Des performances exceptionnelles ont été réalisées par des athlètes comme le nageur français Léon MARCHAND qui a battu plusieurs records du monde et l'équipe française de judo qui a dominé la compétition.

Dans l'ensemble, les athlètes français ont suscité une immense fierté nationale avec leurs exploits aux Jeux olympiques de Paris 2024, démontrant leur talent, leur détermination et leur esprit sportif.



Ordre CNO

O

A

B



5



France

16

26

22

64



### 🏆 Médailles d'or : 16

- France : rugby à 7, hommes
- Pauline FERRAND-PREVOT : VTT, cross-country femmes
- Léon MARCHAND : natation, 400 m quatre nages hommes
- Nicolas GESTIN : canoë slalom, canoë monoplace (C1) hommes
- Manon APITHY-BRUNET, escrime, sabre individuel femmes
- Cassandra BEAUGRAND : triathlon, course individuelle femmes
- Léon MARCHAND : natation, 200 m papillon hommes
- Léon MARCHAND : natation, 200 m brasse hommes
- Teddy RINER : judo, +100 kg hommes
- Léon MARCHAND : natation, 200 m quatre nages hommes
- Joris DAUDET : BMX Racing, hommes
- France : judo, épreuve par équipes mixtes
- Kauli VAAST : surf, hommes
- Benjamin THOMAS : cyclisme sur piste, omnium hommes
- France : volleyball, hommes
- Althéa LAURIN : taekwondo, +67 kg femmes

### 🥈 Médailles d'argent : 26

- Luka MKHEIDZE : judo, -60 kg hommes
- Auriane MALLO-BRETON : escrime, épée femmes
- Yannick Borel : escrime, épée hommes
- France (Stéphane LANDOIS, Karim Florent LAGHOUAG, Nicolas TOUZAIN) : sports équestres, concours complet par équipes
- Victor KORETZKY : VTT, cross-country hommes
- France (Thomas CHIRAULT, Jean-Charles VALLADONT et Baptiste ADDIS) : tir à l'arc, épreuve par équipes hommes
- Joan-Benjamin GABA : judo, -73 kg hommes
- Sara BALZER, escrime, sabre individuel femmes
- France (Marie-Florence CANDASSAMY, Auriane MALLO-BRETON, Coraline VITALIS, Alexandra LOUIS-MARIE) : escrime, épée par équipes femmes
- Anastasiia KIRPICHNIKOVA : natation, 1 500 m nage libre femmes
- Titouan CASTRYCK : canoë slalom, kayak slalom hommes
- Sylvain André : BMX Racing, hommes
- Camille JEDRZEJEWSKI : tir, pistolet 25 m femmes
- Valentin MADOUAS : cyclisme sur route, course en ligne hommes
- Angèle HUG : canoë slalom, kayak cross femmes
- France (Thimothé VERGIAT, Franck SEGUELA, Lucas DUSSOULIER, Jules RAMBAUT) : basket 3x3, hommes
- Sofiane OUMIHA : boxe, -63,5 kg hommes
- Lauriane NOLOT : voile, kite surf femmes
- Billal BENNAMA : boxe, -51 kg hommes
- France : football, hommes
- France : handball, femmes
- Cyrena SAMBA-MAYELA : athlétisme, 100 m haies femmes
- B-Boy Dany DANN : Breaking, hommes
- France : basket, hommes
- Élodie CLOUVEL : pentathlon moderne femmes
- France : basket femmes

**🏅 Médailles de bronze : 22**

Shirine BOUKLI : judo, -48 kg femmes
Amandine BUCHARD : judo, -52 kg femmes
Sarah-Léonie CYSIQUE : judo, -57 kg femmes
Clarisse AGBEGNENOU : judo, -63 kg femmes
Léo BERGERE : triathlon, course individuelle hommes
Anthony JEANJEAN : BMX Freestyle, Park hommes
Maxime-Gaël NGAYAP HAMBOU : judo, -90 kg hommes
France (Boladé APITHY, Maxime PIANFETTI, Sébastien PATRICE, Jean-Philippe PATRICE) : escrime, sabre par équipes hommes
Sarah STEYAERT et Charline PICON : voile, skiff femmes 49er FX
France (Simon DELESTRE, Julien EPAILLARD, Olivier PERREAU) : sports équestres, saut d'obstacles par équipes
Romane DICKO : judo, +78 kg femmes
Florent Manaudou : natation, 50 m nage libre hommes
Romain MAHIEU : BMX Racing, hommes
Lisa BARBELIN : tir à l'arc, épreuve individuelle femmes
Christophe LAPORTE : cyclisme sur route, course en ligne hommes
Félix LEBRUN : tennis de table, simple hommes
France (Florent MANAUDOU, Léon MARCHAND, Maxime GROUSSET et Yohann NDOYE BROUARD) : natation, relais 4x100 m quatre nages hommes
France (Enzo Lefort, Maxime PAUTY, Maximilien CHASTANET et Julien MERTINE) : escrime, fleuret par équipes hommes
Johanne DEFAY : surf, femmes
Cyrian RAVET : taekwondo, -58 kg hommes
Djamili-Dini ABOUDOU MOINDZE : boxe, +92 kg hommes
France (Simon GAUZY, Alexis LEBRUN et Félix LEBRUN) : tennis de table, épreuve par équipes hommes



# JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

---





Les Jeux Paralympiques de Paris 2024, qui se sont déroulés du 28 août au 8 septembre 2024, ont été une célébration mondiale du sport paralympique mettant en vedette des athlètes exceptionnels venant du monde entier. Ces jeux ont offert l'opportunité aux sportifs paralympiques de compétitionner à un niveau international et de repousser leurs limites.

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ont inclus une grande variété de sports adaptés tels que l'athlétisme, la natation, le tennis en fauteuil roulant, le basketball en fauteuil roulant, le cyclisme handisport, le football à 5 et bien d'autres encore. Les athlètes ont concouru dans différentes catégories en fonction de leur handicap pour assurer une compétition équitable et stimulante.

Cet événement majeur a reflété les valeurs d'inclusion, de diversité et de dépassement de soi, mettant en lumière le talent et la détermination des sportifs paralympiques. Les spectateurs du monde entier ont pu apprécier des performances remarquables et inspirantes tout au long de ces Jeux Paralympiques de Paris 2024.

La France a terminé 8ème avec 19 médailles d'or, 28 médailles d'argent et 28 médailles de bronze.

	Or 	Argent 	Bronze 	Total	Rang
	19	28	28	75	8e

#### Médailles d'or : 19

Ugo DIDIER, para-natation (400 m nage libre en catégorie S9).

Alexandre LEAUTE, para-cyclisme sur piste (poursuite 3.000 m catégorie C2).

Dorian FOULON, para-cyclisme sur piste (poursuite 4.000 m catégorie C5).

Marie PATOUILLET, para-cyclisme sur piste (poursuite 3.000 m catégorie C5).

Émeline PIERRE, para-natation (100 m nage libre catégorie S10).

Tanguy DE LA FOREST, tir à la carabine à 10 m (position couchée catégorie R5).

Julien RIBSTEIN, para-triathlon (catégorie PTS2).

Aurélié AUBERT, boccia (catégorie BC1).

Alexis HANQUINQUANT, para-triathlon (catégorie PTS4).

Lucas MAZUR, para-badminton (catégorie SL4).

Charles NOAKES, para-badminton (catégorie SH6).

Alexandre Léauté, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C2).

Kevin LE CUNFF, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C4).

Thomas PEYROTON-DARTET, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C3).

Mathieu BOSREDON, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie H3).

Florian JOUANNY, para-cyclisme (course en ligne catégorie H1-2).

Mathieu BOSREDON, para-cyclisme sur route (course en ligne catégorie H3).

L'équipe de France mixte de para-cyclisme sur route (catégories H1-5).

L'équipe de France de cécifoot.

**2 Médailles d'argent : 28**

Marie PATOUILLET, para-cyclisme (500 mètres contre-la-montre catégorie C4 et C5).

Alex PORTAL, para-natation (100 m papillon catégorie S13).

Tanguy DE LA FOREST, tir à la carabine à 10 m (position debout catégorie R4).

Timothée ADOLPHE, 400 m (catégorie T11).

Gloria AGBLEMAGNON, lancer de poids (catégorie F20).

Heidi GAUGAIN, para-cyclisme sur piste (poursuite 3.000 m catégorie C5).

Alex PORTAL, para-natation (400 m nage libre catégorie S13).

Hector DENAYER, para-natation (100 m brasse catégorie SB9).

Djelika DIALLO, para-taekwondo (catégorie K44 -65 kg).

Thibaut RIGAUDEAU, para-triathlon (catégorie PTVI).

Ugo DIDIER, para-natation (100 m dos catégorie S9).

Alex PORTAL, para-natation (200 m quatre nages catégorie SM13).

Heidi GAUGAIN, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C5).

Élie de CARVALHO, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie B).

Gatien LE ROUSSEAU, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C4).

Loïc VERGNAUD, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie H5).

Johan QUAILE, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie H3).

Loïc VERGNAUD, para-cyclisme sur route (course en ligne catégorie H5).

Thomas PEYROTON-DARTET, para-cyclisme sur toute (catégorie C1-3).

Sandrine MARTINET, judo (-48 kg catégorie J2).

Ugo DIDIER, para-natation (200 m quatre nages catégorie SM9).

Timothée Adolphe, 400 m (catégorie T11).

Kevin LE CUNFF, para-cyclisme sur route (course en ligne catégorie C4-5).

Johan QUAILE, para-cyclisme sur route (catégorie H3).

Heidi GAUGAIN, para-cyclisme sur route (course en ligne catégorie C4-5).

Hélios LATCHOUMANAYA, para-judo (-90 kg catégorie J2).

Lucas DIDIER, para-tennis de table (simple catégorie MS9).

Nelia Barbosa, para-canoë (200 m catégorie KL3).

**3 Médailles de bronze : 28**

Fabien LAMIRAULT et Julien MICHAUD, para-tennis de table.

Antoine PRAUD, 1.500 m (catégorie T46).

Manon GENEST, saut en longueur (catégorie T37).

Nathalie BENOIT, para-aviron (catégorie PR1 Skiff).

L'équipe de France mixte de para-aviron (quatre de pointe avec barreur, catégorie PR3).

Lucas MAZUR et Faustine NOËL, para-badminton (double mixte catégorie SL3-SU5).

Alexandre LEAUTE, para-cyclisme sur piste (contre-la-montre 1.000 m catégorie C1-3).

Gatien LE ROUSSEAU, para-cyclisme sur piste (poursuite 4.000 m catégorie C4).

Kylian PORTAL, para-natation (400 m nage libre catégorie S13).

Alex PORTAL, para-natation (100 m dos catégorie S13).

Clément BERTHIER et Estéban HERRAULT, para-tennis de table (double hommes, catégorie MD14)

Florian MERRIEN et Flora VAUTIER, para-tennis de table (double mixte, catégorie XD7).

Antoine PEREL, para-triathlon (catégorie PTVI).

Mateo BOHEAS, para-tennis de table (catégorie MS10).

Laurent CHARDARD, para-natation (50 m papillon catégorie S6).

Florian JOUANNY, para-cyclisme sur route (catégorie H2).

Dorian FOULON, para-cyclisme sur route (contre-la-montre catégorie C5).

Fabien LAMIRAULT, para-tennis de table (simple catégorie MS2).

Jean-Louis MICHAUD, para-tir sportif 50 m à la carabine position couchée (catégorie SH1).

L'équipe de France d'escrime-fauteuil (fleuret par équipes).

Laurent CHARDARD, para-natation (50 m papillon catégorie S6).

Hector DENAYER, para-natation (200 m quatre nages catégorie SM9).

Alexandre LEAUTE, para-cyclisme sur route (catégorie C1-3).

Alexandre LLOVERAS, para-cyclisme sur route (catégorie B).

Emeline PIERRE, para-natation (100 m dos catégorie S10).

Cyril JONARD, para-judo (-90 kg catégorie J1).

Jason GRANDRY, para-judo (catégorie J1).

Rémy BOULLE, para-canoë (200 m catégorie KL1).



# TERRE DE JEUX 2024 AU TOGO

---

Depuis l'année 2023 où l'ambassade a obtenu le label « **Terre de jeux 2024** », une programmation riche et éclectique pour promouvoir les jeux olympiques et paralympiques, et « vivre les jeux » au Togo a été proposée par l'ambassade en Equipe France. Accompagnée de tout l'écosystème sportif togolais ont été organisés deux « relais autour du monde » à Lomé puis à Aného, promouvant à la fois le breakdance et le canoë-kayak en présence de l'unique médaillé olympique togolais Benjamin Boukpéti ; la diffusion de films sur le sport permettant des réflexions sur la place du sport dans les processus de paix ; ou encore la présentation de l'exposition « Les Elles des Jeux » (conçue par le Musée national du Sport à Nice) qui évoque la place des femmes dans l'histoire du sport, dans quatre établissements scolaires à Lomé.

L'institut français du Togo a aussi diffusé gratuitement les deux cérémonies d'ouverture de jeux, qui ont rassemblé pas moins de 700 personnes dont une majorité de jeunes. Enfin, l'ambassadeur de France a reçu les délégations des athlètes olympiques et paralympiques avant leur départ à Paris pour leur adresser tous ses encouragements pour ces jeux.

Cinq athlètes olympiques ont porté le drapeau togolais à Paris dans les disciplines de l'aviron (Akoko KOMLANVI), du 50m nage libre (Adèle GAITOU et Jordano DAOU), du triathlon (Eloi ADJAVON), de la course en 100m (Naomi AKAKPO) ; et un athlète paralympique a représenté le Togo en saut en hauteur catégorie T47 (Séverin Ayao KANSA). Si ces six athlètes n'ont pas remporté de médailles, ils ont été plusieurs à battre leurs records personnels, à l'image de Séverin Ayao KANSA, qui a pulvérisé son record de saut en hauteur de 9cm.

Pour célébrer leurs performances, et tout l'engagement de l'écosystème sportif togolais auprès de l'équipe France pour faire vivre ces jeux au Togo, l'ambassadeur de France au Togo a organisé une réception pour célébrer la fin des jeux de Paris 2024. L'occasion a permis à chacun de se remémorer des temps sportifs passés ensemble et d'écouter les témoignages émouvants des athlètes togolais de retour des jeux. La prochaine étape ? Les jeux olympiques de la jeunesse qui se tiendront à Dakar en 2026 ! Malgré la fin des jeux, l'ambassade et l'équipe France restent aussi pleinement mobilisée à accompagner l'écosystème sportif togolais dans leurs projets, notamment à travers un programme « Sport, inclusion et cohésion sociale au Togo » (2023-2024) dont bénéficie 13 projets portés par la société civile.



# 1) Photographies de quelques événements organisés autour des jeux olympiques





## 2) Photographies des athlètes reçus par l'ambassadeur et l'équipe France avant leur départ



## 3) Photographies de l'évènement de clôture des jeux organisé à la résidence de France



# LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS) ET L'ASSOCIATION MÉDICO-SOCIALE FRANÇAISE DU TOGO (AMSFT)

---

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande émotion que nous vous informons du départ à la retraite du Docteur Corinne JOULIN, après avoir dédié de nombreuses années à servir avec dévouement au sein de notre centre médico-social de Lomé. Le Docteur JOULIN a été un membre indispensable de notre équipe, toujours bienveillante, à l'écoute et attentive aux besoins de tous.

**Le 2 novembre 2024**, le Docteur Baete KOUDEMA prendra le relais pour assurer la continuité des soins et maintenir la qualité des services médicaux que vous méritez. Le Docteur KOUDEMA est un professionnel compétent et expérimenté, soucieux du bien-être de ses patients.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité envers notre centre médico-social. Nous vous assurons que la transition sera fluide et que le Docteur Baete KOUDEMA saura vous accompagner avec tout son savoir-faire.

En vous souhaitant une bonne continuation et une excellente santé,

Marie-Renée LUBERT  
Cheffe de la section consulaire

## Centre Médico-Social de Lomé

Docteur Baete KOUDEMA : (228) 22 23 46 77

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h30 à 17h

## Rappel des tarifs :

Une triple tarification est appliquée selon la procédure en vigueur au Togo : 3 000 FCFA pour les non-assurés ; 5 000 FCFA pour les bénéficiaires d'une assurance locale ; 12 000 FCFA pour les adhérents à une assurance française.



## RÔLE DE L'AMSFT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

« Les Centres Médico-Sociaux sont un élément majeur de solidarité et de sécurité sanitaire pour les Français établis hors de France et contribuent au rayonnement d'un modèle de santé au bénéfice de tous » Amélia LAKRAFI, députée de la 10ème circonscription des Français établis hors de France.

L'offre de soins proposée à nos compatriotes doit tenir compte du contexte social et des conditions sanitaires du pays d'accueil. Dans ce contexte, bien que le Togo ait fait des progrès significatifs dans la qualité et la diversité des intervenants et des établissements de santé, le CMS de Lomé est l'un des derniers au monde à proposer une médecine de proximité « à la française » à nos ressortissants. Le CMS accueille environ 2500 patients par an.

Il a acquis depuis juin 2007 une autonomie financière à travers une association gestionnaire, l'Association Médico-Sociale Française du Togo (AMSFT). Elle est née des volontés conjointes d'associations de Français de l'étranger, l'UFE et l'ADFE-FDM, de l'association des parents d'élèves du Lycée Français de Lomé et de représentants des principales branches d'activité des Français au Togo. L'ambassadeur de France au Togo, les conseillers élus de l'assemblée des Français de l'étranger ainsi que la responsable de la section consulaire de l'ambassade y sont membres de droit.

### Le Bureau de l'AMSFT

L'association est administrée par un conseil de 5 membres. Les membres de ce conseil sont élus en assemblée générale pour deux ans et les fonctions de président, vice-président et trésorier sont attribuées par rotation aux représentants des associations fondatrices.

<b>Marie-Agnès HOUZANGBE</b>	Présidente
<b>Emmanuel MAHDAVI</b>	Vice-Président
<b>Jean-Louis JAEGER</b>	Trésorier
<b>Nelly SOGOYOU</b>	Trésorière-adjointe
<b>Philippe ETIENNE</b>	Secrétaire
<b>Anne-Marie NAGOU</b>	Secrétaire Adjointe
<b>Annie AIDAM</b>	Conseiller
<b>Annie TOUSSAINT</b>	Conseiller
<b>Gérard DEHEM</b>	Conseiller

Les soins sont pratiqués à titre onéreux et permettent à l'association de faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires au centre. Le personnel se compose d'une secrétaire, d'une agente d'entretien, salariées de l'AMSFT et d'un médecin de recrutement local, salarié de l'Ambassade.

Les bénéficiaires du CMS servent également à financer des actions sociales en lien avec la section consulaire ou les associations de Français de l'étranger. Ces actions aident des Français en difficulté et vont de l'achat de lunettes, à la prise en charge de séances d'orthophonie en passant par l'avance de frais chirurgicaux pour une prothèse de hanche ou la participation au financement d'une hospitalisation.

La patientèle du CMS vieillissant (4% a plus de 75 ans), il nous a également paru important de tenir compte de ces français âgés, souvent ici depuis des décennies et qui n'envisagent pas de vivre leur retraite ailleurs qu'au Togo. Le CMS subventionne ainsi régulièrement une association locale de formation d'auxiliaires de vie qui aide les familles à prendre soins de leurs personnes âgées dépendantes.

Le CMS se révèle un élément incontournable en temps de crise sanitaire ou sécuritaire. Lors de la pandémie de Covid, il a été un élément important de la gestion de la crise auprès d'une communauté inquiète et parfois prise au piège à Lomé lors de la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Il a participé à l'offre de vaccination en mettant à la disposition des ressortissants le vaccin Janssen fourni par la France.

Le CMS c'est aussi une médecine scolaire : Le médecin effectue les visites médicales obligatoires au Lycée Français de Lomé et à l'école primaire Charles de Gaulle. Il émet des avis sur la mise en place d'aménagements dans le parcours scolaire d'élèves à besoins éducatifs particuliers. C'est aussi un médecin pénitentiaire parfois appelé auprès de détenus français à la prison civile de Lomé.

En résumé, le CMS, polyvalent et bien intégré dans le paysage sanitaire local, est un intervenant essentiel dans l'offre de soins à la communauté française.

# INFORMATIONS SANTÉ

Vous trouverez ci-dessous un communiqué du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique concernant les précautions à prendre sur **la variole du singe ou Mpox**.



Ministère de la Santé et  
de l'Hygiène Publique

## COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

La variole du singe ou Mpox sévit dans certaines régions du monde, notamment en Afrique. Elle a été déclarée urgence de santé publique de portée continentale et internationale respectivement par le CDC Afrique et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il s'agit d'une maladie virale contagieuse pouvant infecter les personnes de tout âge. Elle se transmet par contact direct ou indirect avec du sang, des liquides organiques ou des lésions de la peau ou des muqueuses d'animaux infectés. La transmission interhumaine, de personne à personne, peut se produire par contact étroit avec des sécrétions respiratoires infectées ou des lésions cutanées, ou avec des objets contaminés par des liquides biologiques.

Cette maladie se manifeste généralement par de la fièvre et des boutons sur la peau, parfois accompagnés d'autres signes non spécifiques.

A ce jour, le Togo n'a pas enregistré aucun cas. La surveillance épidémiologique est cependant renforcée à tous les niveaux, surtout aux points d'entrée pour assurer la détection précoce.

Face à cette situation, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique invite les populations à une vigilance accrue et à l'adoption des comportements suivants pour éviter de contracter cette maladie :

- se laver correctement et régulièrement les mains avec de l'eau saine et du savon ou de la cendre, surtout après manipulation d'animaux ;
- se protéger le nez et la bouche en cas d'éternuement ou de toux ;
- éviter tout contact avec le sang et autres liquides biologiques d'une personne suspecte.

Devant toute suspicion, informer le personnel du centre de santé le plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate. La variole du singe peut être guérie si elle est détectée et prise en charge précocement dans un centre de santé.

Le ministre en charge de la santé compte sur le civisme et la vigilance de tous dans la lutte contre cette maladie.

Fait à Lomé, le 15 AOUT 2024



Le Ministre  
Professeur Moustafa MIJIYAWA



Vous trouverez ci-dessous un communiqué du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique concernant les précautions à prendre sur **le Choléra**



Ministère de la Santé et  
de l'Hygiène Publique

### Communiqué du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

Des cas de choléra ont été confirmés depuis le mois d'août 2024 dans le district sanitaire du Golfe, région Grand Lomé et sont actuellement pris en charge dans des structures de soins. On déplore malheureusement 04 décès dont 02 à domicile.

Face à cette situation, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a pris des dispositions, entre autres :

- le renforcement de l'alerte pour la détection précoce des cas ;
- la prise en charge gratuite des cas;
- la sensibilisation de la population sur les mesures préventives et la conduite à tenir devant des signes de suspicion ;
- le renforcement des mesures de prévention et contrôle de l'infection au niveau des communautés ;
- la désinfection des sites et des localités concernées ;
- et la distribution gratuite de chlore.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique rappelle que le choléra, maladie diarrhéique grave qui se transmet par voie oro-fécale lors de l'ingestion d'eau ou d'aliments souillés, reste un problème de santé publique pour le pays.

A cet effet, il invite les populations à une vigilance plus accrue et à l'adoption de certains comportements pour éviter de contracter cette maladie. Il s'agit de :

- se laver correctement les mains avec de l'eau et du savon, surtout après les selles et avant de manger,
- bien cuire les aliments et réchauffer les restes d'aliments avant de les consommer,
- bien couvrir les aliments contre les mouches et la poussière,
- laver correctement les fruits et les légumes avant de les manger,
- boire en tout temps et en tout lieu de l'eau saine,
- désinfecter à l'eau de javel ou faire bouillir les eaux de pluies, de citerne, de rivière, des marres ou des étangs avant de les boire ou de les utiliser,
- faire les besoins et jetez ceux de nos enfants dans les latrines,
- éviter de déféquer et de jeter les ordures à l'air libre.

Devant une personne présentant une diarrhée aiguë, liquide et abondante, accompagnée ou non de vomissements ou de douleurs abdominales, amenez-la immédiatement au centre de santé le plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate. Plus tôt le malade est pris en charge, plus il a la chance de guérir.

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique compte sur le civisme de chacun pour l'application des mesures préventives.

Fait à Lomé, le 02 octobre 2024



**Professeur Tchinn DARRE**  
Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

# Recommandations

## Les vaccins

- La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire.
- La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est recommandée.
- Il est vivement conseillé d'être vacciné contre la méningite à méningocoque de type A et C, notamment pendant la période de novembre à fin avril.
- Autres vaccinations conseillées (selon conditions d'hygiène et durée du séjour) : fièvre typhoïde, hépatites virales A et B.
- La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

## Ebola

Etant donné la situation de cette épidémie dans certains pays d'Afrique de l'ouest (Guinée, Libéria, Sierra Léone), nous vous recommandons de rester vigilant et de suivre les recommandations en vigueur.

## Prévention du paludisme

Le Togo est une zone à risque (zone 3). Le paludisme étant une maladie transmise par les moustiques, nous vous recommandons de dormir sous moustiquaire imprégnée, d'utiliser des insecticides, de vous protéger les bras et les jambes (vêtements ou répulsif), et de suivre votre traitement préventif.

## VIH/SIDA

Le taux de prévalence du VIH-SIDA est non négligeable. Toute mesure de prévention est vivement recommandée, notamment le port du préservatif.

## Hygiène alimentaire

Il est préférable de consommer les eaux en bouteilles capsulées. A défaut, consommez de l'eau de robinet filtrée, bouillie et décontaminée. Evitez l'ingestion de glaçons et de jus de fruits frais dans la rue. Consommer des légumes crus et fruits non pelés après les avoir lavés à l'eau de javel. Evitez la consommation d'aliments (poisson, viande, volaille) insuffisamment cuits et veillez à un lavage régulier et soigneux des mains avant chaque repas.

**ASSOCIATION MÉDICO-SOCIALE (AMS)  
DE LOMÉ**  
DOCTEUR BAETE KOUDEMA : (228) 22 23  
46 77  
HORAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI DE  
7H30 À 12H ET DE 14H30 À 17H

**NUMÉROS D'URGENCE À LOMÉ**  
CHU TOKOIN : 22.21.25.01  
POLYCLINIQUE INTERNATIONALE ST JOSEPH  
: 22.26.72.32  
CLINIQUE BIASA : 22.21.11.37  
CLINIQUE BARRUET : 22.21.21.97  
URGENCES / POLICE SECOURS : 117 (POSTE  
FIXE) 161 (PORTABLE)  
SAPEURS POMPIERS : 118

# NOS ASSOCIATIONS

## ADFE (Association Démocratique des Français à l'étranger)

Pour information, l'ADFE (Association Démocratique des Français à l'étranger) a le plaisir de vous communiquer la composition du nouveau bureau de Lomé suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 Juin 2024 :

Site Internet : <https://francais-du-monde.org/>

Courriel : [togo@francais-du-monde.org](mailto:togo@francais-du-monde.org)

Jean-Louis JAEGER (Victor)	Président
Sara CHENEY	Vice-Présidente et Secrétaire
Marie-Agnès HOUZANGBÉ	Trésorière
Jean-Christophe BÉGUÉ	Conseiller des Français de l'Étranger
Philippe ÉTIENNE	Chargé des affaires sociales et scolaires
Edem KOKOU	Conseiller juridique
Love ADJAKLY	Chargée de la communication et des partenariats
Félicie MATHIS	Membre

**FRANÇAIS DU MONDE - ADFE**  
ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER  
—  
BUREAU DE LA SECTION TOGO  
2024 - 2025

**JEAN-LOUIS JAEGER**  
PRÉSIDENT

**SARA CHENEY**  
VICE-PRÉSIDENTE & SECRÉTAIRE

**EDEM KOKOU**  
CONSEILLER JURIDIQUE

**LOVE ADJAKLY**  
COMMUNICATION & PARTENARIATS

**MARIE-AGNÈS HOUZANGBÉ**  
TRÉSORIÈRE

**PHILIPPE ÉTIENNE**  
AFFAIRES SOCIALES & SCOLAIRES

**FÉLICIE MATHIS**  
MEMBRE

**JEAN-CHRISTOPHE BÉGUÉ**  
CONSEILLER DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Lomé, Juin 2024



## **UFE** (*Union des Français de l'étranger*)

L'UFE (Union des Français de l'étranger), tout comme l'ADFE, est une association qui soutient les Français résidant à l'étranger. Les membres du bureau demeurent inchangés.

**Site Internet :** <https://ufe.org/>  
**Courriel :** [toganimsarl@yahoo.fr](mailto:toganimsarl@yahoo.fr)

### **Composition du bureau de l'UFE**

Éric FOUCHARD	Président
Jean-Philippe MAIZOUE	Vice-Président
Sylvain ATTOH-MENSAH	Responsable des affaires juridiques
Horacio FREITAS	En charge des relations diplomatiques
Frédérique FOUCHARD	Secrétaire
Christine PRIGENT	Trésorière
Blanche LAWSON	Trésorière-adjointe
Emmanuel MAHDAVI	Responsable des affaires sociales
Olivier CHAUVEY	Adjoint au responsable des affaires sociales
Jeff MOREL	Responsable des événements
Simon SAMKLU	En charges des relations avec les entreprises

## **Lomé Accueil** (*Association d'accueil d'expatriés francophones*)

Cette association a pour mission de vous accompagner dans votre expatriation. Elle organise des événements pour vous permettre de rencontrer des personnes, partager des expériences et créer du lien social.

**Site Internet :** <https://www.lomeaccueil.org/>  
**Courriel :** [bienvenuealome@gmail.com](mailto:bienvenuealome@gmail.com)

Emilie DUCERT	Présidente
Aude SOUMAH	Vice-Présidente
Charlotte MIAN	Secrétaire générale
Sophie LINQUETTE	Trésorière
Gaëlle SCOTTO	Responsable des événements
Lise MARTIN	Gestion administrative
Laura NOUHOVA	Rédaction de la newsletter
Martine COMLAM	Ateliers d'écriture
Ana MORENO	Organisation d'événements
Florence CHARVET	Bénévole

# RAPPEL DE CONSIGNES

---

## **L'ENTREE A LA SECTION CONSULAIRE**

Pour des questions de sécurité, le portable, la tablette, la cigarette électronique sont à déposer auprès de l'agent d'accueil

## **LA PROTECTION DE NOS DONNEES PERSONNELLES**

La protection de nos données personnelles est essentielle, y compris à l'étranger ! Adoptons les bons réflexes lors de l'envoi de documents à un tiers.

## **ETRE EN POSSESSION DE SES PAPIERS D'IDENTITE**

L'Ambassade de France recommande à ses ressortissants français de conserver les originaux de ses papiers d'identité dans un lieu sûr et d'avoir une photocopie en permanence sur soi

## **ETRE EN REGLE AVEC LES AUTORITES LOCALES**

Les ressortissants français souhaitant séjourner au Togo sont soumis à une obligation de visa. Ils doivent être en possession d'un passeport valide au moins six mois après la date de retour prévue et d'un carnet de vaccination attestant du vaccin contre la fièvre jaune.

La Carte de Séjour togolaise est un document délivré aux étrangers qui souhaitent séjourner au Togo pour une période prolongée. Cette carte permet aux étrangers de travailler, d'étudier ou de vivre au Togo pour une durée déterminée.

<https://service-public.gouv.tg>

**Courriel : [contact@dgdn-togo.tg](mailto:contact@dgdn-togo.tg)**

# LA FOIRE AUX QUESTIONS

---

## L'ETAT CIVIL

### **Pourquoi demander un CNF (certificat de nationalité française) ?**

Le certificat de nationalité française (CNF) est un document officiel qui sert à prouver la nationalité française. Il indique la disposition légale en vertu de laquelle le demandeur a la qualité de Français ainsi que les documents qui ont permis de l'établir.

### **Quels documents fournir pour déclarer une naissance ?**

- Le certificat de naissance original délivré par la clinique
- La preuve de la nationalité française du (ou des) parent(s) (carte nationale d'identité, passeport, CNF, déclaration ou ampliation de nationalité...)
- La pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) du conjoint étranger
- Le livret de famille des parents, le cas échéant, pour sa mise à jour
- La preuve d'identité du déclarant
- La déclaration de choix de nom signée par les deux parents si vous le souhaitez.
- Le justificatif de domicile de moins de 3 mois



Cette liste n'est pas exhaustive et des pièces complémentaires peuvent vous être demandées.

### **Quand déclarer une naissance à la section consulaire ?**

La déclaration de naissance d'un enfant français au Consulat doit s'effectuer dans les 30 jours suivants la naissance.

### **Quel délai pour une demande de CCAM (certificat de capacité à mariage) ?**

Après étude de votre dossier et publication des bans, un certificat de capacité à mariage vous sera délivré dans un délai de 4 à 6 mois. Le CCAM est valable un an à compter de sa date de délivrance. Aucune prolongation n'est possible, vous devrez constituer un nouveau dossier.

### **Quels documents fournir pour une déclaration de décès ?**

Vous aurez besoin de votre pièce d'identité, de celle du défunt ainsi que de l'original du certificat de décès



# LES AFFAIRES SOCIALES

## Qui peut bénéficier d'une bourse scolaire ?

Tout élève français, de plus de 3 ans, résidant avec sa famille à l'étranger est éligible aux bourses scolaires allouées par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Ces bourses couvrent en partie les frais de scolarité appelés par les établissements et les frais parascolaires.

### Condition d'attribution :

- Nationalité : les enfants pour lesquels une aide à la scolarité est demandée doivent être de nationalité française
- Inscription au Registre des Français établis hors de France : les enfants doivent obligatoirement être inscrits au registre de la Section Consulaire de Lomé. Il en va de même pour le parent ou le tuteur légal qui présente la demande de bourse scolaire
- Résidence : les enfants doivent obligatoirement résider au Togo avec au moins l'un de leurs parents ou tuteur légal

### Age : l'enfant doit :

- Au moins avoir atteint l'âge d'entrée en maternelle petite section, soit 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire
- Ne pas avoir, en principe, plus d'un an de retard en primaire, et plus de 2 ans de retard dans le secondaire
- Fréquentation des cours : en cas de fréquentation irrégulière injustifiée, une décision de suspension ou de suppression des bourses accordées pourra être prononcée par l'AEFE après avis des commissions locale et nationale

# Les quatre établissements homologués de Lomé

## Lycée Français de Lomé

### Ecole primaire Charles de Gaulle

Avenue Sarakawa BP 3544 – Lomé, Togo

Téléphone (+228) 22 20 79 89

<https://www.lfl-togo.org/>

[secretariat.primaire@lfl-togo.org](mailto:secretariat.primaire@lfl-togo.org)

## Lycée Français de Lomé

### Site secondaire

Avenue Franz Joseph Strauss BP 3544 – Lomé, Togo

Téléphone (+228) 22 23 57 50

<https://www.lfl-togo.org/>

[secretariat@lfl-togo.org](mailto:secretariat@lfl-togo.org)

## Cours Lumière (COLLÈGE)

Adresse : Rue Alissutin, Agalépédogan – Lomé, TOGO

Téléphone : (+228) 91 77 99 03

[https://www.courslumiere.org/fr\\_fr/](https://www.courslumiere.org/fr_fr/)

[secretariat@courslumiere.org](mailto:secretariat@courslumiere.org)

## Ecole Internationale MARIAM (MATERNELLE ET PRIMAIRE)

Adresse : B.P. 20259 Lomé-TOGO

Téléphone : (228) 70 70 93 93

<https://ecoleinternationalemariam.net/>

[contact@ecoleinternationalemariam.net](mailto:contact@ecoleinternationalemariam.net)

## Ecole Internationale Arc en Ciel (COLLÈGE)

Adresse : B.P. 2985 - Lomé - Togo

Téléphone : (+228) 22 22 03 29)

<https://www.arc-en-ciel.org/>

[secretariat@arc-en-ciel.org](mailto:secretariat@arc-en-ciel.org)

# L'ADMINISTRATION DES FRANÇAIS

## **Pourquoi s'inscrire au Registre des français établis hors de France ?**

Cette inscription permet aux services consulaires de vous contacter, vous et vos proches, en cas d'urgence. Elle vous permet d'obtenir des informations sur les élections, sur votre sécurité et des événements particuliers.

## **Quels documents pour une 1ère demande de passeport ou de CNI ?**

Tout document officiel avec photo et état civil complet, permettant de vous identifier (passeport étranger, permis de conduire français, titre de séjour etc.)

*Une photo d'identité IMPÉRATIVEMENT :*

- Sur fond gris clair ou bleu clair
- Récente (moins de 6 mois),
- Ressemblante et conforme aux normes OACI



*Un justificatif de domicile à votre nom datant de moins d'un an*

*Les justificatifs de domicile acceptés :*

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone ou d'internet ;
- Contrat de bail, quittance de loyer ;
- Avis d'imposition

Si vous êtes hébergé, vous devrez fournir :

- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant ;
- Une copie de sa pièce d'identité ;
- Et son justificatif de domicile.

## **Quels documents pour un renouvellement de passeport ou de CNI ?**

Votre titre d'identité Français en cours de validité

*Une photo d'identité IMPÉRATIVEMENT :*

- Sur fond gris clair ou bleu clair
- Récente (moins de 6 mois),
- Ressemblante et conforme aux normes OACI



*Un justificatif de domicile à votre nom datant de moins d'un an*



*Si vous êtes hébergé, vous devrez fournir :*

- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant ;
- Une copie de sa pièce d'identité ;
- Et son justificatif de domicile.

---

## **TOUTES VOS QUESTIONS SUR VOS DOCUMENTS - CONNAITRE SON CHEF D'ÎLOT**

En période de crise, les chefs d'îlot et leurs adjoints sont au cœur du dispositif de sécurité, dénommé îlotage, mis en place par le Quai d'Orsay du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Dans chaque îlot, l'Ambassadeur désigne, sur la base du volontariat, un chef d'îlot et un adjoint. Ils sont, en cas de crise, le relais bénévole entre l'Ambassade et les Français résidant dans le périmètre au titre duquel ils sont désignés. A ce titre, ils ont deux missions :

- informer l'Ambassade de la situation (français en détresse, blessés, routes coupées, fonctionnement des infrastructures) ;
- Diffuser des consignes de sécurité reçues de l'Ambassade à la communauté française.

Il est possible de connaître le nom et les coordonnées de son chef d'îlot en demandant **un relevé intégral** de son inscription au registre des Français établis hors de France, via le site [service-public.fr](https://service-public.fr)

Vous trouverez ces informations dans la partie "**mes documents administratifs**" accessible à l'aide de votre numéro d'inscription **NUMIC**.

Un tutoriel de demande est accessible sur le site internet de l'Ambassade de France :

<https://tg.ambafrance.org/Toutes-vos-questions-sur-vos-documents>

Le rattachement d'un Français à un îlot de sécurité dépend de l'adresse qu'il indique lors de son inscription au registre des Français établis hors de France. C'est pourquoi, il est important de nous signaler tout changement d'adresse ou de la modifier en ligne sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr)



## Site Internet

Nous sommes ravis de vous annoncer les récentes améliorations apportées à notre site internet ! Grâce à nos efforts continus, nous avons optimisé la navigation, amélioré la convivialité et ajouté de nouvelles fonctionnalités pour rendre votre expérience en ligne encore plus agréable et intuitive.

Nous espérons que ces changements vous aideront à trouver plus facilement ce que vous cherchez et à profiter pleinement de tous les services que nous offrons. N'hésitez pas à explorer notre site et à nous faire part de vos commentaires. Votre satisfaction est notre priorité !

<https://tg.ambafrance.org/Donnez-votre-avis-suite-a-votre-demarche>

La prochaine amélioration sur notre site sera celui du « service de l'état civil ».



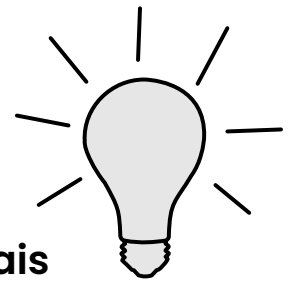
### INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

Mise en place du **Service France Consulaire pour le Togo le 19 novembre 2024.**

Il s'agit d'un nouveau service de la Direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire créé pour traiter les appels téléphoniques des Français de l'étranger (informations, clarifications ou aide pour mener à bien une démarche)

Une information plus détaillée vous sera communiquée prochainement pour l'utilisation de ce nouveau service.

## L'accueil à la section consulaire consulaire



### Vos formalités auprès de l'administration des français

#### Quand puis-je renouveler mon passeport ?

- Vérifiez la validité de votre passeport et anticipez son renouvellement **4 à 6 mois avant son expiration**
- Tout paiement se fait en FCFA et en numéraire.
- Demander un rendez-vous pour l'établissement d'un passeport, d'une carte d'identité ou en demander le renouvellement :

<https://consulat.gouv.fr/ambassade-de-France-a-lome/rendez-vous>

### Vos formalités auprès du service des affaires sociales

- DEMANDE DE RENDEZ-VOUS POUR LES AFFAIRES SOCIALES :

[https://consulat.gouv.fr/ambassade-de-France-a-lome/rendez-vous ? name=Affaires%20sociales](https://consulat.gouv.fr/ambassade-de-France-a-lome/rendez-vous?name=Affaires%20sociales)

Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter notre site Internet qui aborde toutes questions que vous pouvez vous poser :

<https://tg.ambafrance.org/-Services-aux-Francais->



# Infos pratiques

# MA RETRAITE A L'ÉTRANGER

Vous pouvez percevoir votre retraite partout dans le monde. Si vous êtes retraité et que vous souhaitez partir vivre à l'étranger, il est impératif de signaler votre nouvelle adresse ainsi que tout changement de coordonnées bancaires par courrier postal à votre caisse régionale.

## BON À SAVOIR

Si vous percevez l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi), ces prestations sont soumises à condition de résidence en France.

## Le certificat de vie

Si vous habitez à l'étranger et que vous percevez une retraite française, vous recevez chaque année un certificat de vie.

Vous devez y répondre tous les ans, quelle que soit votre nationalité, en le faisant compléter par l'autorité locale compétente de votre pays de résidence.

**POUR LE TOGO, L'AUTORITÉ LOCALE COMPÉTENTE EST LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE.**

Pour télécharger et transmettre votre certificat, connectez-vous à votre espace personnel sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr), puis sélectionnez le service en ligne « Transmettre mon certificat de vie ».

Une carte pour connaître les autorités locales compétentes pour compléter votre certificat de vie est disponible sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr), rubrique « Ma retraite à l'étranger ».



Si vous ne pouvez pas vous connecter à votre espace personnel, votre document peut être envoyé par voie postale à l'adresse suivante :

**Centre de traitement retraite à l'étranger**

**CS 13 999 Esvres**

**37 321 TOURS CEDEX 9 – FRANCE**

**Vous avez des questions sur le certificat de vie ?**

Des conseillers vous répondent au : **+33 (0)9 74 75 76 99** et vous accompagnent dans vos démarches.

# Certificat de vie : votre mémo



## Un document pour tous vos régimes de retraite

Vous recevez une notification par mail vous informant que le service « Transmettre votre certificat de vie » est disponible dans votre espace personnel. Ce service ne s'affiche qu'une fois par an.



## Téléchargez-le

Connectez-vous à votre espace personnel sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr) pour télécharger votre certificat de vie. Vous avez 3 mois pour le renvoyer. Sans réponse de votre part, votre retraite sera suspendue.



## Faites-le compléter

Le certificat de vie doit être complété et authentifié par une autorité locale compétente.



## Envoyez-le

Une fois le document complété, renvoyez-le via le service en ligne « Transmettre mon certificat de vie ». Vous recevez un accusé de réception par mail.

**RETRAITE**



## Après traitement du document

Votre retraite continue de vous être versée chaque mois.



# La conversion du permis de conduire

Le permis de conduire français ou international est accepté pour un séjour n'excédant pas 3 mois. Au-delà, il convient de solliciter la délivrance du permis de conduire togolais auprès du ministère des Transports.

- **Identification des personnes susceptibles / légitimes à faire la demande**
  - Le titulaire du permis de conduire.
- **Conditions**
  - Être titulaire d'un permis de conduire étranger d'un pays francophone.
- **Pièces à fournir**
  - Une copie de l'acte de naissance ;
  - Une copie de la carte nationale d'identité ;
  - L'original du certificat d'authenticité du permis à convertir délivré par le service compétent du pays d'origine ;
  - L'original du permis de conduire à convertir ;
  - Deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
  - L'original du certificat médical ;
  - L'original du certificat d'acuité visuelle ;
  - Un timbre fiscal de 500 F CFA
- **Prix :**
  - 15 000 à 20 000 CFA pour une conversion
- **Les délais :**
  - Deux semaines

Cette démarche n'est pas encore dématérialisée. Veuillez-vous adresser au guichet physique.

## Adresse :

Direction Des Transports Routiers Et Ferroviaires  
Sur la Nationale n°1 Agoè B.P. 1295, Lomé, Togo.  
Tél : 22 51 42 63

<https://service-public.gouv.tg/service/62197bd433c0179346497bf4/habitat-transport/conversion-de-permis-de-conduire>